

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE



CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

PROGRAMME DES REFORMES
ECONOMIQUES ET FINANCIERES

COMITE DE PILOTAGE

PREMIERE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME DES
REFORMES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE LA CEMAC
(PREF-CEMAC)

COMMUNIQUE FINAL

La première réunion du Comité de Pilotage du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) s'est tenue les 16 et 17 janvier 2017, à Brazzaville (République du Congo), sous la présidence de Son Excellence Monsieur **Gilbert ONDONGO**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé de la République du Congo, Président dudit Comité. Monsieur **Pierre MOUSSA**, Président de la Commission de la CEMAC, rapportait les travaux.

Ont pris part aux travaux, les Ministres ou Représentants des États membres et Premiers responsables des structures membres du COPIL ci-après :

Pour la République du Cameroun :

- Monsieur **Louis-Paul MOTAZE**, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- Monsieur **Alamine Ousmane MEY**, Ministre des Finances ;

Pour la République Centrafricaine :

- Monsieur **Félix MOLOUA**, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération ;

Pour la République du Congo :

- Monsieur **Calixte NGANONGO**, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public ;

G

- Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale ;

Pour la République de Guinée Équatoriale :

- Monsieur Miguel ENGONGA OBIANG EYANG, Ministre des Finances et du Budget ;

Pour la République du Tchad :

- Madame Mariam Mahamat NOUR, Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement ;
- Monsieur Ngabo Seli MBOGO, Ministre des Finances et du Budget ;

Pour la République Gabonaise :

- Monsieur Willy Giscard ONTSIA, Représentant du Ministre du Budget et des Comptes publics ;

Pour la Commission de la CEMAC :

- Monsieur Pierre MOUSSA, Président ;

Pour la BEAC :

- Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur ;

Pour la COBAC :

- Monsieur HALILOU YERIMA BOUBAKARY, Secrétaire Général ;

Pour la BDEAC :

- Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Président ;

Pour la COSUMAF :

- Monsieur Rafael TUNG NSUE, Président ;

Pour le GABAC :

- Monsieur Désiré-Geoffroy MBOCK, Secrétaire Permanent ;

Pour l'UNIPACE

- Monsieur Alain Blaise BATONGUE, Secrétaire Général.

Participaient également aux travaux :

- Madame Rosario MBASOGO KUNG, Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC ;
- Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU, Vice-Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC).

Enfin, étaient présents à cette session, les membres de la Cellule de suivi du PREF-CEMAC.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par l'allocution du Président de la Commission, Monsieur Pierre MOUSSA, en sa qualité de rapporteur du Comité de Pilotage et le discours d'ouverture du Président du COPIL, Monsieur Gilbert ONDONGO.

Après avoir adopté son ordre du jour, le Comité de Pilotage a pris connaissance du compte rendu des travaux de la Cellule de suivi, préparatoires à sa session, tenus du 13 au 14 janvier 2017 à Brazzaville, République du Congo.

Analysant le projet de **Décision portant Règlement intérieur des organes de mise en œuvre du PREF-CEMAC**, le Comité de Pilotage l'a adopté avec amendements.

Examinant la **matrice des actions du PREF-CEMAC** qui constituera un cadre de référence à l'élaboration des programmes-pays que chaque Etat devra négocier avec les Institutions de Bretton-Woods, le Comité de Pilotage a retenu les cinq (5) piliers suivants :

1. Politiques budgétaires ;
2. Politique monétaire et système financier ;
3. Réformes structurelles ;
4. Intégration régionale ;
5. Coopération internationale.

Sur le fond, le Comité de Pilotage a procédé à un regroupement de certaines rubriques de la matrice d'actions. Les objectifs et mesures inhérents à chaque pilier ont été répertoriés suivant leur degré de priorité et leur terme d'application.

Par ailleurs, notant que la mise en œuvre des mesures devrait être modulée en fonction des spécificités de chaque Etat membre, le Comité de Pilotage a préconisé l'adoption de directives communautaires.

S'agissant du **projet de Décision portant modalités de mise en œuvre du PREF-CEMAC**, le Comité de Pilotage l'a approuvé et décidé de le soumettre à la signature du Président dédié.

Analysant le **projet de budget du PREF-CEMAC pour l'exercice 2017**, le Comité de Pilotage l'a adopté, équilibré en recettes et en dépenses. Ce budget sera principalement financé sur les ressources du Fonds Spécial d'Intégration (FSI), exercice 2015.



Au terme de ses travaux, le Comité de Pilotage a adressé ses remerciements au Président de la République du Congo, Son Excellence Monsieur Denis **SASSOU N'GUESSO**, Président dédié au PREF-CEMAC, au Gouvernement et au Peuple Congolais pour l'accueil chaleureux. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de franche collaboration, de compréhension réciproque et de fraternité.

Brazzaville, le 17 janvier 2017



LE PRÉSIDENT

Gilbert ONDONGO